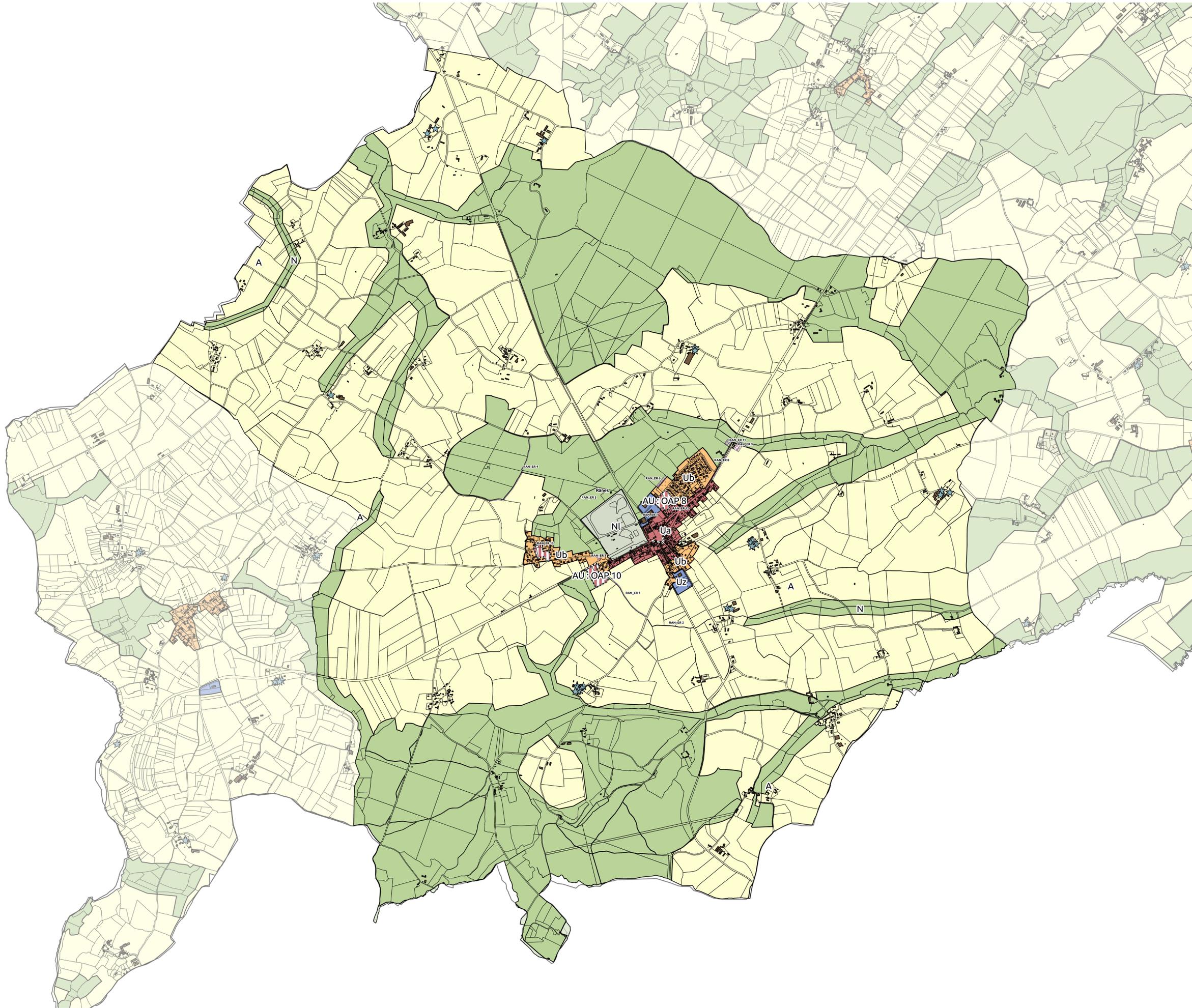


# PLUi des Courbes de l'Orne - Zonage Plan n° 1



Règles

Les Courbes de l'Orne

pièce n° 1 2 3 4 5  
A.B.

Règlement  
graphique  
Plan n°1

Plan Local  
d'Urbanisme  
Intercommunal



## 1. ZONAGE

- Ua : centre bâti ancien
- Ub : zone d'extension pavillonnaire
- AU : zone à urbaniser à destination de l'habitat
- A : zone agricole
- N : zone naturelle
- Uz : zone dédiée à l'activité
- NI : secteur d'activités de loisirs en zone naturelle

## 2. INDICATIONS DIVERSES

- Emplacement réservé
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Linéaire commercial à protéger (L.151-16 CU)
- Bâtiment agricole pouvant faire l'objet d'un changement de destination

